

.....



.....

DIRECTION DES SERVICES PROPRES
SERVICES SANTE HYGIENE ET SALUBRITE

Conakry, le 26/10/2026

BUREAU COMMUNAL DE MATAM
N° 00.21. /DSP/SHSP/CM/2026

Avis de paiement

**REDEVANCE ANNUELLE DE LA TAXE D'HYGIENE
ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE EXERCICE 2026**

Doit :

Etablissement : MT Solution Guinée S.A

Catégorie : A

Sise au quartier : Coléah Lansèboungni

Représenté par M^{me}/M^r : DG

La somme de : 12.000.000Fg

au titre de la taxe d'hygiène.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Douze millions de francs
guinéens

Exercice 2026

Le contribuable est libre de payer par chèque barré à l'ordre de receveur de la ville
de Conakry où par virement bancaire N°001190202100018717 BCRG.

NB : Le retard de paiement est assujetti de 25% de pénalité (6) jours après dépôt.

Date de réception, le...../...../2026



Le Directeur
Monsieur SYLLA Moussa
Tel: 623 96 96 37